

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 15 décembre 2022

L'an deux mille-vingt-deux, le 15 décembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 9 décembre 2022.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 28 puis 29 ( au point 9)**

**Nombre de pouvoirs : 9**

**Nombre de votants : 37 puis 38 (au point 9)**

***Etaient présent(e)s :***

Mme BERTRAND Dorothée, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M.BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, M.HENNEON François-Xavier, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey ( arrivé au point 9), Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse,.

***Absents excusés :***

Mme VILLE Augustine pouvoir donné à Monsieur François Xavier Henneon  
Mme DUHAYON Monique pouvoir donné à Monsieur Bruno Ficheux  
M.PARENT Michael pouvoir donné à Monsieur Jacques Hurlus  
Mme EVRARD Monique pouvoir donné à Monsieur Philippe Mahieu,  
M.BOONAERT Jean-Philippe pouvoir donné à Nathalie Debaisieux,  
M.MOUQUET Denis pouvoir donné à Madame Fermentel Geneviève,  
M. LAPIERRE Julien pouvoir donné à Madame Boulanger Delphine,  
M.MORVAN Hervé pouvoir donné à Madame Sandra PLE,  
Mme LORPHELIN Martine pouvoir donné à Monsieur LORIDAN Bernard

***Absents :***

M.DEHAENE Michel, M.VANECLOO Serge, M. SERE Soarey jusqu'au point 9, M.RAVET Pierre-Luc, Mme HERDIN Andrée,

***Secrétaire de séance :***

M.DELVALLE Jean .

## Délibération 2022D199 Développement économique et acquisitions foncières - ZA des Petits Pacaux sur la commune de Merville – Détermination du prix de vente de l'extension.

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

Vu les statuts de la Communauté de Communes Flandre Lys,

Vu la délibération n°2021D208 en date du 30 novembre 2021, relative à l'acquisition de l'aérodrome par la CCFL au SMALIM,

Lors de l'acquisition de l'aérodrome une zone d'environ 12,5ha a été identifiée comme étant destinée au développement économique et à l'implantation d'entreprises.

Cette zone étant dans la continuité des Petits Pacaux I et II, il est proposé aux élus de l'appeler Petits Pacaux III.

Comme le montre le plan en annexe, cette zone s'étend de l'aire de Grand Passage jusqu'au bord à piste de l'aérodrome.

La volonté étant de distinguer la partie Nord comme périmètre de développement pour des entreprises dites « classiques » (environ 5,5ha) et la partie Sud « bord à piste » comme périmètre de développement pour des entreprises aéronautiques (environ 7ha).

Un aménagement spécifique en VRD sera prévu en 2023 afin de desservir cette extension en prolongement de Pacaux II.

Considérant :

- Le prix du marché des terrains à vocation économique (allant de 15,5€/m<sup>2</sup> à plus de 100€/m<sup>2</sup>)
- la raréfaction de ce type de bien
- la hausse des coûts d'aménagement

La CCFL souhaite augmenter le prix de vente actuellement appliqué sur Pacaux I et Pacaux II, en le passant pour Pacaux III à 15€ HT /m<sup>2</sup> avec viabilisation.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- APPROUVER le nom de « Petits Pacaux III » pour l'extension de cette zone d'activités,
- FIXER le prix de vente des terrains de ce site à 15 € HT /m<sup>2</sup>,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité (38 voix POUR) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
**Jacques HURLUS**



